SION, LUNDI 25 MARS 1940. PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI No 36. — 37me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des annonces:
Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
Succursales - Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants á l'Etranger.
Annonces: La ligne millimètre: Canton 6 ct., Suisse 10c. Etranger 12 ct. RECLAMES: 20 ct.

Téléphone 2. 19. 05 • Compte de Chèqu. postaux IIc 1748
Administration, Rédaction, Expédition, etc. Imprimerie Gessler, Sion

ABONNEMENTS:
SUISSE 1 an Fr 9.— avec Bulletin officiel Fr. 13.50
6 mois „ 5.— „ „ „ „ 7.—
3 mois „ 2.75 „ „ „ „ 3.75
ETRANGER: un an Fr. 17.—

Les échos du Brenner

(De notre correspondant attitré)

Ce n'est que petit à petit, et selon la tournure que prendront les événements que l'on finira par comprendre les motifs pressants de la brusque rencontre au Brenner de MM. Hitler et Mussolini, rencontre qui devait évidemment avoir pour but de prendre une décision précise importante, puisque l'entrevue des deux hommes d'Etat n'a guère duré plus de deux heures.

Il est fort probable qu'après la conclusion du traité de Moscou qui rendait à la Russie toute sa liberté de mouvements vers les Balkans, ou ailleurs en Orient, le chef italien a voulu préciser où s'arrêteraient exactement les concessions si souvent faites au Reich, sans le moindre profit, jusqu'ici du moins, pour l'Italie.

Après un long discours que M. Chamberlain vient de prononcer à la Chambre des Communes et où il précise très clairement l'attitude de la Grande-Bretagne et de la France au sujet des secours à porter à la Finlande, le ministre anglais dit au sujet de l'entrevue du Brenner ayant aussitôt donné lieu à tant de suppositions que, et quoi qu'il advienne, le gouvernement anglais est prêt à faire face à toute situation, car les Anglais ne sont pas disposés à renoncer à la réalisation des buts pour lesquels ils sont entrés en guerre.

Après avoir fait allusion à la définition de la paix telle que donnée par M. Roosevelt, « C'est pour arriver à une telle paix morale ajoute M. Chamberlain, que nous avions pris les armes et que nous sommes fermement résolus à lutter jusqu'à ce que cette paix soit assurée ».

Puis, le ministre britannique termine en déclarant que l'on ne se lancera pas dans des aventures dont les chances de succès sont toujours incertaines. «Nous voulons obtenir la victoire en conservant notre unité inébranlable avec tout l'Empire britannique ainsi qu'avec notre loyale et fidèle amie, la France ». « Ainsi unis, nous avons la certitude que l'objet pour lequel nous combattons et que désirent tous ceux qui réfléchissent sainement, est le règlement de cette paix morale et durable telle que l'a définie le président Roosevelt. »

Voilà qui nous prouve une fois de plus combien toute offensive de paix de ce genre est actuellement vouée à un échec certain, malgré les menaces de la presse germanique déclarant qu'après l'échec du projet d'étendre la guerre vers le nord, l'Angleterre et la France verront maintenant, les yeux dans les yeux, la puissance militaire du Reich!

Cette puissance, nul ne l'a jamais contestée, mais c'est précisément pour que l'Allemagne n'abuse plus de sa force que la France et l'Angleterre n'ont qu'un seul plan de paix: Poursuivre la guerre jusqu'au moment où elles pourront redresser les injustices commises et restaurer le sentiment de la sécurité en mettant fin, une fois pour toutes, à la politique d'agression et « d'espace vital » sans aucune limite.

Dans de pareilles conditions, les offensives de paix germaniques sont forcément vouées à l'échec. A la guerre totale, Paris et Londres seront prêts à répondre, quel que soit le front où il faille affronter l'adversaire. Et alors, l'on est encore à se demander quel est exactement le rôle de M. Mussolini dans cette entrevue du Brenner. Nous estimons, quant à nous, que la presse italienne répond à cette question en affirmant que la rencontre du Brenner n'a nullement déterminé la moindre volonté de l'Italie de changer son attitude. L'heure d'une médiation de sa part n'a pas du tout sonné.

Un passage est à relever dans le dernier discours de M. Chamberlain, c'est celui où il parle du danger qui menace la sécurité des petits Etats neutres si la guerre se termine par la victoire de l'Allemagne: « Rien ne peut les sauver, dit-il, que leur ferme résolution de se défendre et de s'allier à ceux qui sont prêts à coopérer à leur défense ».

A propos de ce problème, en effet compliqué entre tous, de la neutralité de certains Etats dans le conflit actuel, la situation de la Roumanie aux portes de l'Orient, à l'heure où un grand danger d'extension de la guerre semblait menacer le monde, cette situation, disons-nous, est certes particulièrement délicate.

Il est hors de doute que dans leur récent entretien, MM. Hitler et Mussolini ont beaucoup parlé de cette région, et surtout peut-être de la Roumanie, si convoitée pour son blé, et pour un autre blé — de la guerre, celui-là — le pétrole.

A ce sujet, M. Bratiano, fils de l'homme d'Etat roumain bien connu, a publié dernièrement dans la « Europaeische Revue » un article richement documenté et que l'on a bien voulu nous mettre sous les yeux. Le Professeur Bratiano insiste sur le fait que si sa patrie se trouve intimement liée par de multiples liens avec les puissances occidentales, elle a cependant fortement besoin de l'Allemagne qui reste son principal client et son fournisseur en produits industriels. Aussi, ce qui dirige surtout sa politique extérieure, c'est qu'elle constate que la guerre actuelle ne change rien pour elle à cet égard. Son traité de commerce avec l'Allemagne n'a d'autre but que de maintenir toujours un contact économique étroit avec l'Europe centrale, son principal débouché.

Entre une collaboration économique et une pression diplomatique, il y a donc de la marge. Les nécessités de son économie et de ses moyens de communications, dit fort bien M. Bratiano, sont dessinées sur la carte géographique, et cela bien avant la cataclysme actuel. L'Allemagne, de son côté, tient à conserver des relations pouvant lui être si utiles, et l'intérêt même de la Roumanie lui commande à son tour de maintenir la situation actuelle. Voilà quelle est l'unique cause de tant de malentendus malheureux. Après la Scandinavie, la Roumanie prouve combien il est difficile pour les Etats moins puissants de suivre une politique neutre capable de satisfaire tout le monde.

Ces neutres, s'inspirant de leurs intérêts vitaux, ont le droit de compter qu'on reconnaît la légitimité de pareille attitude. Nous croyons que M. Mussolini aura su en persuader Adolf Hitler et aussi les autres belligérants. La guerre actuelle ne doit pas s'étendre, sinon ce sera un cataclysme universel et la ruine pour tous.

C'est là, peut-être, le résumé exact de tout ce qui a été dit au Brenner!

Alexandre Ghika.

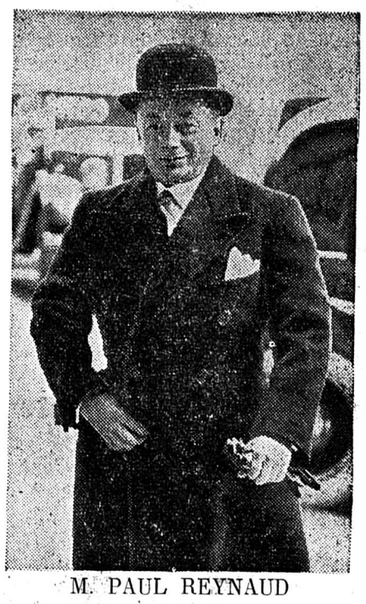

M. PAUL REYNAUD
le nouveau président du conseil des ministres de France

En Finlande

Les pertes finlandaises

Voici le rapport que l'on publie sur les pertes subies par l'armée finlandaise pendant les trois mois et demi de la guerre qu'elle a si héroïquement soutenue contre les massives attaques russes.

Cette armée comprenait 16 divisions, soit 300,000 hommes environ. Sur ce nombre, on compte 15,700 morts, 1500 manquants, 12,500 grands blessés et 28,500 blessés moins grièvement. Ce chiffre total de 58,500 comprend 2500 officiers.

Comme on peut en juger, tués et blessés représentent le cinquième de l'armée finlandaise. Les pertes les plus sanglantes éprouvées par les Finnois le furent au cours des deux dernières semaines, soit lors des attaques sans cesse renouvelées contre Viborg par terre et par « glace » au mépris des vies humaines.

C'est, au reste, une des raisons qui obligèrent finalement le haut commandement de demander à la délégation Rytis qui était partie pour Moscou de hâter la conclusion de la paix afin d'éviter de véritables hécatombes. Car le maréchal Mannerheim ne s'était pas uniquement proposé de faire la guerre mais, à l'extrême limite de résistance, de sauver aussi la paix.

Les épidémies après la guerre

Des milliers de soldats russes et finlandais tués sur les champs de bataille sont ensevelis dans la neige. Ils constituent avec les cadavres de chevaux, un grand danger pour la Finlande et les pays voisins.

Les épidémies ne sont pas encore à craindre parce que ces cadavres sont encore gelés et recouverts de neige. Mais le danger deviendra aigu au début du mois d'avril, lorsque le dégel commencera.

La Finlande ne sera, toutefois, pas prise au dépourvu. Le gouvernement a constitué de grandes réserves des produits pharmaceutiques nécessaires à la lutte contre les épidémies. (suite en 2me page)

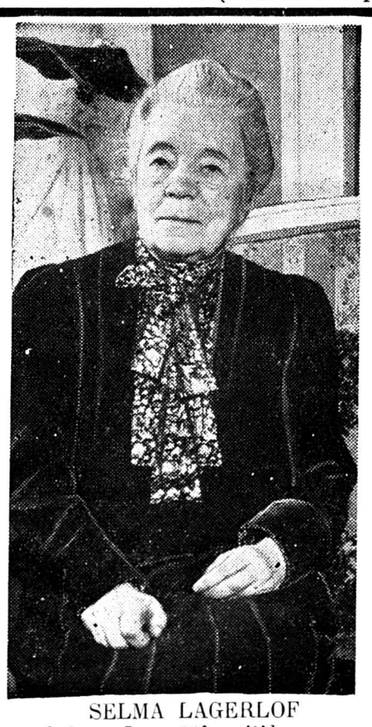

SELMA LAGERLOF

Mme Selma Lagerlöf, célèbre romancière suédoise, prix Nobel 1909, est décédée à l'âge de 81 ans.

Selma Lagerlöf était connue dans le monde entier. A l'âge de 33 ans, comme institutrice d'une école je jeunes filles à Landskrone, elle publia son roman « Göta Berling », hymne à la patrie et à ses légendes, qui fut un succès de librairie comme aucun ouvrage de la romancière suédoise.

LA PAIX RUSSO-FINLANDAISE

Le traité de paix a été ratifié par le gouvernement finlandais. En vertu de celui-ci, la Finlande doit céder quelques parties de son territoire; celles-ci sont marquées en noir sur cette carte. Le cercle blanc indique le district de Hangoe où les Russes veulent établir une base navale. Le tracé de la ligne de chemin de fer qui sera construit entre Kantalaks et Kemijaerwi est également visible sur cette carte.

Les isolés

Dernièrement, dans la « Tribune de Genève », M. Léon Savary a écrit un article dont la portée sociale et psychologique, à notre avis, mérite d'être relevée.

En quelques lignes écrites de sa plume habile et pleine de charme, M. L. Savary fait ressortir l'incompréhension à laquelle se heurtent trop souvent les intellectuels et tous ceux qui se livrent aux spéculations gratuites de la Pensée.

Les hommes d'affaires, les gens des campagnes sont trop souvent enclins à voir dans celui qui lit, écrit, médite, un individu d'une utilité douteuse pour la Société. Certains esprits plus bornés, plus primitifs, plus terre à terre, vont même jusqu'à taxer de fainéantise toute activité dans le domaine de la Pensée pure. Habitués qu'ils sont à ne travailler que pour gagner de l'argent ou à produire de quoi satisfaire leurs seuls besoins organiques, ils ne peuvent concevoir que tous les cerveaux ne soient pas semblables au désert aride dans lequel se perdent leurs idées embryonnaires.

L'auteur de l'article « Façons de travailler » est fort indulgent en prêtant à un petit garçon un jugement simpliste, que pourtant beaucoup de personnes adultes portent sur les intellectuels dont l'activité dépasse les limites étroites de leur mentalité.

Le petit garçon de M. Léon Savary en voyant son père arpenter à grands pas les allées du jardin, déclare à sa maman qui le prie de ne pas troubler les méditations paternelles: « Mais maman, papa ne travaille pas, il se promène! »

Si une telle appréciation est pardonnable chez un petit garçon naïf, trop jeune pour réfléchir et savoir, elle ne saurait l'être pour une grande personne qui ne doit pas ignorer que, toutes les vraies valeurs acquises à travers les âges nous viennent de ces penseurs solitaires, trop souvent méprisés, quand ils ne sont pas persécutés par les masses stupides ignorantes et parfois lâchement cruelles.

Alfred de Vigny, dans sa préface de « Chatterton » a dépeint d'une façon poignante la situation ingrate, pour ne pas dire douloureuse, de ceux que le souffle de la Pensée emporte au-delà des réalités de la vie. D'autres, et non des moins illustres, ont exprimé cette angoissante solitude dont souffrent les natures pensives et sensibles.

A certaines époques de haute culture, ces appels désespérés ont rencontré l'appui et le secours intelligents de nobles Mécènes; mais dans une époque de matérialisme, d'égoïsme sordide, d'abrutissement guerrier, comme celle que nous subissons, n'est-il pas significatif que cette mentalité grossière et bornée dont nous parlions tout à l'heure, se soit accentuée au point que la Pensée, si elle n'est pas standardisée, engluée de préjugés et d'opportunisme soit condamnée à mourir de faim après avoir été traquée comme un cerf au fond des bois?

L'infériorité spirituelle de notre époque a permis le déchaînement des pires instincts brutaux, et lorsque les masses, après s'être suffisamment entre-tuées, ne sauront où trouver la moindre espérance, il reste à leur souhaiter, par pitié, que leur carnage idiot ait au moins épargné un seul de ces penseurs, qu'elles ont si souvent méprisés, mais qui pourra, enfin, éclairer leurs cervelles obtuses à la lumière des seules valeurs spirituelles dont dépend le salut de l'Humanité. Quoique tandem....

Jean Broccard.

Rapport du 145ème cours d'économie alpestre dans la vallée d'Anniviers

du 6 au 10 août 1939

Du « Bulletin mensuel de la Société suisse d'économie alpestre »:

Chef de Cours: Th. Schnyder, ing., président du Grand Conseil.

Rapporteur: A. Sierro, ing. agronome, professeur à l'école d'agriculture de Châteauneuf, Sion.

Si ce compte rendu n'a pu paraître plus tôt, c'est à la suite de différentes circonstances inhérentes à la mobilisation générale. En effet, au lendemain de la levée de nos troupes, le soussigné a été chargé de tâches supplémentaires qui ne lui ont pas laissé le loisir de se consacrer à la rédaction du présent rapport.

Il est cependant réconfortant, dans la période troublée que nous traversons, de se remémorer certains des événements heureux survenus en temps de paix, pour revivre, en pensée, ces agréables moments passés en montagne, au milieu de la belle nature.

Dimanche, 6 août, les participants au 146e cours d'économie alpestre prennent leur quartier à l'hôtel Terminus à Sierre. La Municipalité, représentée par son président, M. Maurice Bonvin, tient à accueillir la caravane qui a, à sa tête, la plus haute autorité du canton, c'est-à-dire M. l'ingénieur Théo Schnyder, président du Grand Conseil valaisan. Après dégustation de quelques crus sierrois, généreusement offerts par les autorités locales, on prend le repos avant d'entreprendre la tournée prévue dans le Val d'Anniviers.

Le 7 août, au matin, 12 participants prennent place dans le car qui les transportera à Vercorin. Une route du type alpestre, conduit de Chippis, à Vercorin. Elle nous fait traverser toute une série de petits plateaux bien cultivés où se mêlent les diverses variétés fruitières du Valais.

Le village de Vercorin, sorte de colonie pour la population de Chalais, est cependant habité toute l'année par quelques ménages. Ce charmant village, bâti dans un endroit abrité, au pied du monticule des crêtes se trouve à une altitude de 1340 mètres. Malgré cela, la culture des céréales y est encore assez répandue. A citer encore le remaniement parcellaire exécuté dans cette région, il y a quelques années. (suite en 4e col.)

A travers prés, nous atteignons bientôt la forêt où, par un chemin bien aménagé, par endroits, la caravane, qu'a rejoint M. Métrailler, représentant de la commune de Chalais, se dirige vers Zigeroula.

Zigeroula est un pâturage situé entre 1650 et 1900 m. d'altitude. La charge est de 38 vaches et la durée d'estivage de 92 jours. Le propriétaire, soit la bourgeoisie de Chalais, mit pendant un certain temps ce pâturage à la disposition de l'Etat du Valais. Cet alpage fut doté entre 1880 et 1894 (il devait servir de modèle) d'une étable et d'un chalet installé comme centre d'apprentissage pour les fromagers. C'est pour cette raison qu'actuellement on a nettement l'impression que le chalet, quoique bien construit, est disproportionné avec l'importance de l'alpage. Par ailleurs, l'étable aurait gagné à être construite un peu plus hors de terre ou tout au moins avec des soubassements en maçonnerie et munie de stalles. Actuellement, l'étable a un peu l'air délabrée. La fosse à fumier est en partie comblée, l'approvisionnement en eau constitue un problème important pour cet alpage.

Par un sentier, à peine marqué, à travers bois, nous arrivons ensuite aux alpages de Tracuit.

Tracuit d'en bas, propriété de la Bourgeoisie de St-Léonard, est formé de beaux pâturages. Les installations pour l'abreuvage du bétail, avec bords pavés, sont bien comprises, mais l'eau y fait défaut. Les constructions sont anciennes, la chambre des bergers et la cave, construites en 1766, ont été réparées en 1811 et 1827. La fromagerie est basse et manque de lumière et les installations y sont primitives. Les abris pour le bétail se résument à un enclos pourvu, à certains endroits, de toits soutenus par des piliers en bois.

Tracuit d'en haut est exploité par un consortage groupant des propriétaires de Chalais et de Grône. Le pâturage de cette montagne s'étend de 1800 à 2400 m. d'altitude. Il est, par endroits, rapide et envahi par les mauvaises herbes. Une courte halte, faite pour prendre une petite collation, nous permet de visiter la cave qui est humide et manque d'aération. L'enclos-abri pour le bétail laisse énormément à désirer. (à suivre)

LES EVENEMENTS

Protestation norvégienne à Berlin

Dans deux notes de protestation à Berlin, la Norvège invite l'Allemagne à punir les pilotes allemands qui attaquèrent deux cargos norvégiens au moyen de mitrailleuses et de bombes.

La première note traite de l'attaque du vapeur norvégien « Lysaker » le 3 février par un avion allemand. Le bateau essuya des balles mais aucun membre de l'équipage ne fut atteint.

La seconde note, parle de l'attaque contre le bateau norvégien « Brott » le 1er mars lorsque cette unité navale se rendait d'Angleterre en France. La note dit que l'équipage alors qu'il prenait place sur des canots de sauvetage fut mitraillé. Sept hommes furent tués. La Norvège se réserve le droit d'exiger des dommages-intérêts.

LE VATICAN ET LE REICH

Les journaux italiens confirment que des conversations entre le nonce apostolique, Mgr Orsenigo et la chancellerie du Reich se déroulent à Berlin.

L'« Ambrosiano » écrit que le gouvernement allemand et le Saint-Siège se montrent disposés à arriver à un accord. Ce journal croit que le Vatican n'accepte pas la proposition allemande de considérer comme caduque l'actuel concordat qui fut négocié par le pape alors qu'il était nonce en Allemagne. Il s'agirait donc d'élaborer certaines clauses nouvelles pour arriver à un compromis analogue à celui qui fut conclu avec la Tchécoslovaquie. Le but du Saint-Siège est de maintenir intacte la position de l'Eglise en Autriche et en Pologne. En ce qui concerne le protectorat de Bohême et de Moravie le gouvernement de Prague serait libre de s'entendre avec le Vatican.

ETRANGER

DE GRAVES ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER EN YOUGOSLAVIE

Deux nouveaux accidents de chemins de fer se sont produits vendredi matin en Croatie. Près de Ivanitchgrad, l'Orient-Express venant de Belgrade s'est jeté contre un train de marchandises. 6 wagons ont été détruits. Il y a eu de nombreux blessés légèrement. Une panique s'est emparée des voyageurs. L'autre accident s'est produit presque à la même place où dimanche dernier le train de voyageurs Karlovac-Laibach fut précipité dans la Kulpa. Une paroi de rocher est tombée sur une cinquantaine de mètres sur la voie ferrée. Fort heureusement, cette chute s'est produite avant que le train, qui effectuait un virage, arrive à cet endroit. Le mécanicien n'a pu arrêter son train à temps. Quelques wagons sont sortis des rails. Il y a une dizaine de blessés.

DEVANT LES CHAMBRES FRANÇAISES

Le ministère reconstitué par M. Paul Reynaud s'est présenté devant la Chambre des députés, vendredi, à 15 h. M. Reynaud a donné lecture de la déclaration ministérielle puis il a conclu par ces paroles: « Les chefs du gouvernement d'hier appartiennent au gouvernement d'aujourd'hui. La question est de savoir si dans la guerre 1939-1940 le gouvernement sera l'image de la nation française face à l'ennemi, comme il l'a été en 1914-1918 ».

Le gouvernement pose ensuite la question de confiance sur l'ordre du jour. Aprés pointage, il est adopté par 268 voix contre 156 et 111 abstentions.

Le Sénat a réservé un accueil chaleureux à la déclaration ministérielle. L'assemblée a applaudi vivement M. Chautemps quand il a déclaré que la raison d'être du gouvernement est celle-ci: « Susciter, rassembler et diriger toutes les énergies françaises pour combattre, pour vaincre et écraser la trahison d'où qu'elle vienne ».

MUTINERIE DANS UNE PRISON ANGLAISE

Samedi, peu après 16 h., des troubles se sont produits à la prison d'Etat de Dartmoor; des flammes et de la fumée s'échappaient de la toiture. C'étaient des membres de l'« armée républicaine irlandaise », internés qui y avaient mis le feu après avoir ligoté et enfermé 2 gardiens. Le feu a pu être circonscrit. Les mutins ont été conduits dans des cachots.

LE PROFESSEUR BRANLY EST MORT

Le célèbre professeur Branly, inventeur du radio-conducteur qui permit les premiers essais de télégraphie sans fil, est mort à Paris, dimanche, dans sa 96me année.

DEUX DOUANIERS ASSASSINES

Deux douaniers allemands ont été assassinés, vendredi soir, près de Birken, à l'ancienne frontière austro-tchèque. Les coupables n'ont pas été découverts.

CONFEDERATION

LES BEAUX DONS

Mme veuve E. Brunner-Forster et ses enfants ont versé 100.000 fr. à diverses institutions d'utilité publique de la ville et du canton de Soleure, en mémoire de leur époux et père défunt, Emile Brunner, qui avait déjà fait de nombreux dons à des oeuvres de bienfaisance.

L'OEUVRE D'UN DESEQUILIBRE A ZURICH

Samedi, un jeune homme pénétra dans un magasin de Zurich et tira un coup de révolver sur la propriétaire. Celle-ci fut atteinte à la tête et grièvement blessée. Des passants ayant entendu la détonation, le jeune bandit ne put accomplir son vol et s'enfuit, suivi par plusieurs personnes. En chemin, il tira un coup de revolver sur l'un de ses poursuivants, toutefois sans l'atteindre. Plus loin, il tira encore plusieurs coups sur un agent de police, sans le blesser. Finalement, après une longue poursuite, le jeune homme put être arrêté. On s'est rendu compte que l'on avait affaire avec un déséquilibré.

CONDAMNATION D'UN CAISSIER INFIDELE

Le Tribunal cantonal a condamné à trois années de réclusion et à cinq années de privation des droits civiques le comptable-caissier d'une grande maison de textiles de Zurich pour détournements d'une somme de 144.021 fr. Procédant à une vérification, la maison avait découvert des détournements se montant à 118,000 fr. et avait cependant laissé à son poste l'employé infidèle. Ce dernier, en sept mois, détourna à nouveau 25.000 fr. qu'il employa à l'éducation de ses enfants.

CONTROLE DES MARCHANDISES DESTINEES A LA SUISSE

Les négociations entre la France et la Grande-Bretagne d'une part, et la Suisse d'autre part, en vue d'un arrangement sur la question du contrôle des marchandises destinées à la Suisse, ont été poursuivies ces dernières semaines à Paris. Une entente a été réalisée sur la plupart des points en discussion, deux questions importantes ayant cependant dû être laissées en suspens. On espère arriver prochainement à une entente complète. Dès qu'elle sera réalisée, des renseignements plus détaillés seront donnés.

L'ACTE D'UN IVROGNE

Près de Blonay sur Vevey, à la ferme du Brésil, dans un moment de folie, un agriculteur, Alfred Cardinaux, 60 ans, qui venait de se disputer avec sa femme, l'a tuée de deux coups de fusil. Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

UN GUIDE DE MONTREUX SE TUE

M. Pierre-David Marlettaz, 70 ans, des Planches, un des plus vieux guides de la région, a fait une chute près du Pont de Nant, en cueillant des fleurs et il s'est tué.

COLLISION MORTELLE

Une motocyclette, avec son pilote et un passager, est venue se jeter contre un taxi, à la Tour-de-Peilz, dimanche à 2 h. du matin. Le passager de la moto a été tué.

VALAIS

RIED-BRIGUE — Première messe

Le Révérend Père Joseph Michlig a célébré sa première messe le jour de Pâques en l'église paroissiale de sa commune natale.

Le père Michlig appartient à la congrégation missionnaire de Beethléem.

STALDEN — Au Conseil communal

MM. Oswald Venetz et Otto Venetz ont été élus conseillers communaux lors des élections complémentaires de dimanche dernier.

ARDON — Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie a éclaté, samedi après-midi, à la réserve de coke de la Fonderie d'Ardon. Il s'en est fallu de peu que le feu s'étendit à l'atelier de moulage, dont les locaux contiennent une grande quantité de modèles en bois. Grâce à l'intervention de la pompe à moteur, le sinistre a pu être conjuré et tout se borne à des dégâts de faible importance.

RIDDES — † M. Benjamin Meizoz

La commune de Riddes est en deuil. Son président, M. Benjamin Meizoz, est décédé à l'âge de 64 ans. Cette mort a causé une très vive émotion dans la partie française du canton où le regretté défunt était très connu et très apprécié.

Issu d'une famille qui a fourni de nombreux notaires et magistrats, Benjamin Meizoz était, après de bonnes études dans les collèges de son canton, entré dans l'administration des chemins de fer fédéraux. Il occupa différents postes de chef de gare et avant de prendre sa retraite, il dirigeait l'importante gare de St-Maurice. Partout il se fit remarquer par son travail consciencieux, sa loyauté, son intégrité. Sa courtoisie, son amabilité, son sens psychologique applanirent les conflits qui surgissent inévitablement dans les administrations.

Elu député, il siégea dans la haute assemblée, où il intervenait souvent pour prendre la défense des intérêts de sa région. Ses interventions étaient toujours précises, nettes, catégoriques et empreintes du bon sens.

Retraité depuis quelques années, il s'était établi dans sa commune d'origine à Riddes, berceau de sa famille. On fit immédiatement appel à son expérience des affaires, à son intelligence et à son dévouement pour la direction de la barque communale. Il devint le pilote sûr et avisé, malgré les nombreuses difficultés de l'heure.

C'est dans ces fonctions qu'il fut surtout apprécié. Sous sa houlette, la commune de Riddes réalisa de signalés services, améliora sa situation financière.

Dans ses heures de loisir, M. Meizoz qui était un lettré, fouillait les vieux papiers de famille et de commune. Il y trouva des documents fort intéressants qui lui permirent de présenter à la Société d'Histoire du Valais romand un travail substantiel sur l'histoire de Riddes.

Le regretté défunt s'occupa également très activement des questions financières dans le domaine de la mutualité. C'est ainsi qu'il fut président de la Fédération des Sociétés de secours mutuels et membre du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne du Valais.

D'un caractère sympathique, d'une distinction naturelle, M. Meizoz était aimé de tous ses compatriotes, sans distinction de partis politiques.

A sa veuve, à ses enfants, spécialement à Mme et à Monsieur Ernest Wirthner, secrétaire au Département de l'Instruction publique, à son frère, M. Joseph Meizoz, chef de gare de Sion, nous présentons nos sincères condoléances.

MARTIGNY — † Mme Vve Albert Darbellay

A Lausanne est décédée, dimanche, Mme Vve Albert Darbellay, propriétaire du café de la Place à Martigny-Ville, bien connue de tous les amateurs de raclette et de bons vins. Ayant perdu son mari depuis de longues années, Mme Darbellay tenait son établissement d'une façon exemplaire. D'un très grand franc-parler et d'une grande amabilité. Mme Darbellay était très estimée. Elle était la mère de deux fils, dont M. Adrien Darbellay, l'actif et sympathique directeur des Cinémas de Martigny, auxquels nous présentons nos sincères condoléances.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. Jean Jentsch, de Grengiols, a passé avec succès ses premiers examens de théologie à l'Université de Fribourg.

M. Joseph Sarbach, de St-Nicolas, a passé avec succès sa licence en sciences théologiques.

Le lieutenant Roman Graven, de Zermatt, a passé avec succès son second examen propédeutique de médecine pendant son congé militaire.

Clôture des cours d'hiver à Châteauneuf

Après une semaine chargée d'examens, les élèves agriculteurs et horticulteurs de Châteauneuf ont pris congé de l'Etablissement vendredi 22 mars.

La cérémonie de distribution des prix s'est déroulée en présence de M. le conseiller d'Etat Troillet, chef du Département de l'Intérieur, de MM. les professeurs et parents des élèves.

Par suite des circonstances particulières de la mobilisation et des événements, elle a été simplifiée quelque peu, mais elle n'a pas moins revêtu un caractère de cordialité et de franche intimité.

Après les premiers trains du matin, M. le Directeur Luisier, dans un rapport équilibré dont il a le secret, souhaite la bienvenue, donne un aperçu sur la marche du cours d'hiver et formule ses vœux de réussite aux élèves qui vont quitter aujourd'hui l'Ecole d'agriculture.

Puis, c'est la lecture du palmarès.

M. le conseiller d'Etat Troillet se fait un devoir d'adresser quelques paroles à ces jeunes gens qui vont rejoindre leurs foyers. L'Agriculture valaisanne est une synthèse de la production. La culture de la vigne et des arbres fruitiers côtoie la production herbagère et l'économie alpestre. Le Valais fait une place à la culture de l'asperge, de la fraise, de la céréale parallèlement à l'élevage du bétail et à l'industrie laitière. Par conséquent, elle permet aux jeunes agriculteurs de développer leurs aptitudes dans des directives différentes, suivant les goûts et les inclinations.

Il rompt une lance en faveur des associations agricoles du pays et invite les anciens élèves de Châteauneuf à leur apporter leurs concours dévoués. Il invite également les jeunes gens à maintenir un contact étroit avec l'Etablissement de Châteauneuf, à parfaire leurs connaissances par des lectures utiles et les engage à garder une confiance inébranlable dans la terre aux ressources toujours nouvelles, dans cette terre sur laquelle ils peuvent compter dans la période troublée que nous traversons.

Encore quelques chants à la gloire du pays sous l'experte direction de M. G. Haenni et chacun s'en va joyeux vers les vacances et la liberté.

Voici les noms des élèves sortant avec le diplôme de mérite:

A. Cours annuel. — 1. Fontannaz Marc, Vétroz; 2. Pitteloud Louis, Chamoson; 3. Gillet Georges, Paris et Leuchtmann Joseph, Sarnen (ex-aequo); 5. Hofer Christian, Zollikofen; 6. Fournier Michel, Haute-Nendaz; 7. Mariéthoz Marcel, Basse-Nendaz; 8. Gaudet Lucien, Genève; 9. Martin Michel, Sierre; 10. Jean André, Ayent; 11. Zufferey Emile, Sierre; 12. Favre René, Sierre; 13. Girard Léonce, Martigny; 14. Berclaz Alphonse, Mollens.

Elèves n'ayant pas encore terminé le cours annuel et n'ayant pu, de ce fait, participer au classement: 15. Rudaz André, Vex; 16. Abbet René, Martigny; 17. Rudaz Arthur, Vex; 18. Posse Emmanuel, Chamoson.

B. Cours d'hiver. — 1. Levet Othmar, Vouvry; 2. Michelet Jean-Louis, Haute-Nendaz; 3. Bonvin Paul, Lens; 4. Baudit Jean, Genève; 5. Briguet Marius, Lens; 6. Glassey Cyrille, Nendaz; 7. Pitteloud Jean, Vex; 8. May Gilbert, Bagnes; 9. Debons Edmond, Savièse; 10. Bonvin Prosper, Chermignon; 11. Moulin Pierre, Vollèges; 12. Vallotton Jules, Fully; 13. Carruzzo Roger, Chamoson; 14. Vergères Innocent, Vétroz; 15. Delaloye Albert, Riddes; 16. Pitteloud Emile, Vex et Veuthey Charles, Vionnaz, ex-aequo; 18. Rey Pierre-Louis, Chermignon et Savioz Denis, St-Jean, ex-aequo; 20. Mermoud François, Venthône; 21. Lambiel Benjamin, Riddes; 22. Falquet Paul, Genève; 23. Bruchez Louis, Sembrancher; 24. Fusay Paul, Bagnes; 25. Carruzzo André, Chamoson et Praz Aloys, Nendaz, ex-aequo; 27. Melly Germain, Ayer; 28. Solléroz André, Aven.

IIme année. — 1. Bochud Paul, Matran-Fribourg; 2. Barnédès Henri, Martigny; 3. Böll Jean, Sion; 4. Duc Henri, Sion; 5. Fröhlich Adolphe, Martigny; 6. Salamin Rémy, Vissoie; 7. Dontli Henri, Sierre; 8. Pitteloud André Riddes.

Elèves n'ayant pas encore terminé leur semestre pratique et n'ayant pu, de ce fait, participer au classement: Gaist Charles, Chamoson; Walker Adriano, Chiasso.

NEUTRALITE ET NON PAS NEUTRALISATION DE L'OPINION

L'état-major général de l'armée communique: Dans le dernier numéro de la « Revue commerciale et financière suisse », M. Max Beck, rédacteur de ce périodique, paraissant à Zurich, a publié un article intitulé: « Il est midi moins cinq ». D'accord avec l'inspectorat de la division Presse et radio de l'état-major de l'armée, le chef de presse de l'arrondissement territorial 6 a adressé à l'auteur de cet article un blâme sévère, avec menace d'interdiction du journal pour le cas où celui-ci se mettrait de nouveau en contradiction avec les principes et les instructions arrêtées par le contrôle de la presse. Il est conforme à ces principes et à ces instructions de demander aux journaux suisses une certaine retenue en ce qui concerne leur attitude vis-à-vis de l'étranger. Toutefois, l'article incriminé de M. Beck plaide dans une certaine mesure la thèse de la neutralité totale qui aboutirait à la neutralisation de l'opinion publique et qui, par conséquent, n'est pas compatible avec l'indépendance nationale.

En vertu de l'arrêté fondamental pris par la division presse et radio, en date du 8 septembre 1939, « la publication, la diffusion et la transmission d'informations et de bruits qui sont de nature à compromettre la défense de la patrie contre l'étranger et le maintien de sa neutralité, sont interdits ».

LE VALAIS A GENEVE

Société Valaisanne de Bienfaisance

Fin février dernier, en son local, Café du Midi, la Société Valaisanne de bienfaisance de Genève, tenait ses assises annuelles. En un exposé succinct mais complet, le président, M. Jérémie Rey, donnait un compte-rendu de son activité durant l'année écoulée.

L'augmentation des demandes et la diminution des recettes rend nécessaire l'acquisition de nouveaux membres. L'état de guerre a, en effet, paralysé plusieurs de nos membres et a fait affluer les demandes de secours. Un appel chaleureux est adressé à chacun.

Le comité in corpore est réélu et voit s'adjoindre en la personne de M. Dubuis Jean un collaborateur dévoué.

Tous les dons seront reçus avec reconnaissance par notre Société (Cpte de ch. I 2688).

LA RECOLTE DES FRUITS EN VALAIS

Du rapport annuel présenté par l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, nous extrayons encore les renseignements suivants qui intéressent tout le pays.

En 1939, les quantités des principaux fruits et légumes expédiés par chemins de fer, par poste, par camions, atteignent le chiffre de 15, millions de kilos.

La région de Sion a produit seule 2,700,000 kilos de pommes, soit 200,000 kilos de plus que tout le reste du canton ensemble.

Il en est de même pour les poires. La région de Sion, avec sa production de 8,320,000 kilos dépasse de 250,000 kilos environ la production du reste du canton. Par contre, la région de Riddes-Martigny a produit 3 millions de kg. d'abricots, alors que la région de Sion n'atteint que le chiffre de 235,000 kilos. Pour les fraises la production totale du canton fut de 2,753,109 kilos, dont 48,000 kilos seulement produits par la région de Sion, tandis que la région de Charrat-Fully a produit 792 kg. et celle de Saxon 708,000 kg. Notons que la commune de Sembrancher accuse 124,000 kg. et celle d'Orsières 17,000 kg. Beau résultat pour des communes de montagne.

La commune de Saxon vient en tête pour les asperges, avec une production de 250,000 kg., suivie par Charrat-Fully avec 115,000 kg.

Saxon fournit les plus grandes quantités de cerises, soit 19,000 kilos suivie par Sion avec 14,000 kg.

Les prunes sont l'apanage de la région de Sion qui a expédié 61,000 kg., suivie par Sierre avec 11,000 kg. et le reste du canton que des quantités insignifiantes.

L'année écoulée peut être considérée, sous bien des rapports, comme une année extraordinaire. Le temps défavorable n'a pas empêché les fraises, les abricots, les poires, les pommes, les tomates et les choux-fleurs de donner, dans l'ensemble, une récolte supérieure à la moyenne. La qualité des fruits, des abricots, par exemple, qui dépend surtout d'une bonne insolation est restée inférieure à celles des autres années.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.C.V.

L'Union commerciale valaisanne tiendra son assemblée générale le dimanche 31 mars, à 14 heures, à l'Hôtel des Alpes, à St-Maurice, avec l'ordre du jour suivant:

Protocole;
Rapport sur l'exercice 1939;
Comptes et rapport des vérificateurs;
Budget;
Modification des Statuts;
Caisse de compensation pour commerçants et artisans;
Office de cautionnement;
Articles économiques et protection du commerce;
Divers.

UN VALAISAN A L'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir que M. Marcel Roduit, employé à la Caisse d'Epargne du Valais (Secours Mutuels), vient d'être nommé, par l'Etat-major général de l'armée, au grade d'adjudant sous-officier secrétaire d'Etat-major, après des examens difficiles, passés avec grand succès, lui permettant d'arriver à une distinction qui le classe, sauf erreur, au rang du premier Valaisan ayant jamais été admis dans ces conditions honorifiques.

Toutes nos meilleures félicitations.

EXAMENS FEDERAUX DE MEDECINE

Voici les noms des candidats valaisans qui ont subi avec succès les examens fédéraux de médecine à Fribourg.:

A. Sciences naturelles des médecins, dentistes et vétérinaires: M. Louis-Alexis Gailland de Bagnes;

C. Anatomie et physiologie des médecins: Mlle Elsa Bayard, Loèche;

D. Anatomie et physiologie des dentistes: M. Alphonse Salzmann, Naters.

EN FAVEUR DES INFIRMES ET DES ANORMAUX

On nous écrit: « Un pour tous, tous pour un », telle est la belle devise de notre patrie suisse. Or, voici que se présente une excellente occasion de la mettre en pratique. M. Pilet-Golaz, président de la Confédération suisse, vient, en effet, de lancer un vibrant appel au peuple suisse en faveur des infirmes et anormaux pour le relèvement desquels la vente des cartes illustrées a commencé ces jours-ci. L'année dernière, cette vente a produit en Suisse 511,000 francs; **en Valais, 6300 francs!...** Ainsi, que de profondes misères ont pu être soulagées! Pensons donc à ces pauvres malheureux qui non seulement souffrent de leur infirmité en elle-même, mais de l'état d'infériorité où ils se sentent alors que toutes les forces valides sont appelées au service de la société.

Vous, chers parents, qui voyez grandir dans vos foyers des enfants vifs et robustes, marquez votre reconnaissance en accueillant d'un cœur généreux les personnes qui viendront vous offrir ces cartes dues à d'excellents peintres de chez nous! Et vous, chers enfants des écoles, qui avez choisi votre soldat, envoyez-lui une de ces cartes pour les fêtes pascales et vous aurez ainsi accompli une double bonne action! Par votre générosité, vous jetterez un rayon de clarté et d'espoir dans ces jeunes âmes. Oui, quand on peut donner, on se sent autre que lorsqu'il faut recevoir. Puis, l'Ami divin des enfants vous dit: « Ce que vous ferez au moindre des miens, c'est à moi que vous le faites.

Service social valaisan.

EXAMENS DE MAITRISE D'APPAREILLEUR EAU ET GAZ

Ces examens ont eu lieu à Genève. Au nombre des lauréats on note le nom de M. Paul Pitteloud, de Chermignon, à Sierre, qui a subi avec succès l'examen professionnel supérieur. Félicitations.

20 fr. de récompense

à la personne qui peut donner des renseignements sur l'auteur du vol d'un camion vert, plaque VS 2123, effectué dans la nuit de samedi à dimanche, veille de Pâques.

Le camion stationnait à côté de l'Hôtel de la Planta. Retrouvé au Creuset, ce jour, des empreintes digitales ont été relevées. Nous prions les personnes au courant de ce vol de s'annoncer, sinon plainte sera déposée.

LOUIS ECKERT, SION.

Chronique Militaire

TRIBUNAL MILITAIRE

Le Tribunal militaire territorial a de nouveau siégé à Sion, la semaine passée, sous la présidence du grand-juge lieut.-colonel A. Krafft. Il a eu à juger une recrue valaisanne de Grimentz, accusée d'un vol de minime importance: 7 fr. L'accusé a été reconnu coupable et condamné à la peine de 45 jours d'emprisonnement. Le sursis lui a été appliqué.

Reconnu coupable de coups et blessures un autre soldat, demeurant à Granges, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement. Il est également mis au bénéfice du sursis.

Et enfin, par défaut, le Tribunal condamne une recrue vaudoise à 45 jours d'emprisonnement pour menaces, refus d'obéissance et escroqueries.

LES EXPLOITS DE NOS SKIEURS MILITAIRES

L'état-major de l'armée communique: A Wengen, vient de commencer le cours d'entraînement B III, cours de ski et d'alpinisme hivernal placé sous le commandement du lieutenant-colonel Erb. Ces jours derniers, nos skieurs ont effectué le trajet Wengen-Saas-Fée par le Jungfraujoch et la Lœtschenlücke. Forte de 250 hommes munis de l'équipement complet de haute montagne, la compagnie s'était pourvue de deux lance-mines avec leur munition, de deux mitrailleuses lourdes et de huit mitrailleuses légères, le tout chargé sur vingt traîneaux de bois ou de métal. Ce matériel fut expédié de nuit, par chemin de fer, jusqu'au Jungfraujoch, si bien que la patrouille de pointe et la section de commandement purent quitter la galerie du Sphinx déjà à trois heures et demie du matin. Le parcours avait été reconnu quelques jours auparavant. Au bout de dix heures environ, après avoir passé la Lœtschenlücke, la compagnie qui avait été fractionnée en plusieurs détachements, atteignit Goppenstein, d'où elle gagna Stalden via Brigue par chemin de fer. Après une courte halte, elle reprit sa marche vers Saas-Fée, effectuant ce dernier trajet en un peu moins de six heures. La compagnie entière arriva en parfait état, quoiqu'elle n'eût pris aucun repos durant 40 heures. Avec 20 traîneaux, ces hommes ont couvert, à skis et à pied, une distance d'environ 70 km., comportant plus de 3,500 m. de dénivellation, soit 1500 mètres de montée et 2,000 mètres de descente.

Chronique sédunoise

La civilisation paysanne

C'est donc mardi soir, à l'hôtel de la Paix, que l'écrivain C.F. Landry nous entretiendra de la *Civilisation paysanne*.

Le titre a quelque chose d'assez piquant car aussi bien ne concevons-nous pas sans difficulté une civilisation qui éclorait chez les primitifs de notre monde quand le terme lui-même désigne un ensemble d'opinions et de moeurs résultant d'une action commune de la science, de l'industrie, du commerce, de la poésie, de la philosophie et de l'art... Pourtant, à y regarder de près, ne s'aperçoit-on pas qu'il y a chez les paysans une science toute concrète qui n'est pas toujours inférieure à l'autre. Le paysan connaît l'influence des astres sur les végétaux; il s'intéresse aux conjonctions des planètes; il a ses médecins, ses vétérinaires, ses rebouteux, ses sorciers, les uns et les autres, à vrai dire, parfois plus inoffensifs que les pontifes des facultés; la vie paysanne a son industrie propre, ses tisserands, ses cordonniers, ses boulangers; des quantités d'échanges se font hors des places de marché. La paysannerie connaît la plus subtile des philosophies; un vieux vigneron l'emportera toujours en sagesse sur un maître à penser qui dispense ses aphorismes du haut d'une chaire. Le paysan enfin a sa poésie, sa musique, ses histoires à rires ou à pleurer. Il nous paraît donc soutenable de parler d'une civilisation paysanne.

J'ignore pour moi ce que Landry nous dira. J'imagine cependant qu'il opposera cette civilisation que nous venons d'entrevoir à la civilisation matérialiste qui transforme notre monde en une vaste usine — puis en un vaste champ de bataille. Il nous montrera, peut-être, la faillite d'une certaine confiance, née au XVIIIme siècle, dans le progrès indéfini, confiance basée purement sur une conception abstraite de l'homme et qu'il faudrait comparer, pour en sentir l'inanité, à un certain réalisme paysan qui n'entreprend rien que l'expérience n'ait sanctionné.

Certes, tout cela paraît bien ennuyeux et peut-être n'y sera-t-il pas fait allusion. Landry est un poète qui saura mieux que personne aborder son sujet en poète. Je suis persuadé qu'il nous fera de la vie paysanne, des petits métiers qu'il connaît bien pour les pratiquer lui-même la plupart, des tableaux d'un charme achevé. Il n'est personne qui ne désire se replonger un instant dans la vérité d'une vie originelle dont la ville chaque jour nous éloigne. Personne non plus qui ne veuille se priver du plaisir d'entendre un esprit vigoureux, un écrivain attachant qui nous donnera sans doute le meilleur de lui-même. *Z.*

Un double mariage

Ce matin a eu lieu, à la cathédrale, une double cérémonie qui mérite d'être mentionnée: il s'agissait du mariage simultané des deux fils de M. et Madame Jules Perraudin, fonctionnaire au Gouvernement, soit du lieutenant-aviateur André Perraudin, avec Mlle Friedl Schwarzchild et de M. Raymond, Perraudin, fonctionnaire aux S. I., avec Mlle Yvonne Exquis, fille de M. Fabien Exquis, ancien vice-président de la Commune et président de la Chorale Sédunoise.

Le Chœur mixte de la cathédrale a chanté la messe de circonstance. Cette émouvante cérémonie a été marquée d'un geste de sympathie de la part de quelques camarades du lieutenant Perraudin qui sont venus survoler la capitale avec trois appareils, en signe de félicitations, auxquelles nous nous joignons pour exprimer à notre tour, aux nouveaux époux, nos vœux les plus sincères. g. g.

La messe de M. Gustave Doret

En se rendant à la cathédrale, dimanche, d'aucuns, quelque peu sceptiques, se demandaient comment un compositeur qui n'est pas de notre religion, avait pu écrire une messe. Ils en sont ressortis étonnés et émerveillés.

Dans un article paru la semaine dernière, M. Georges Haenni a admirablement analysé cette belle œuvre. Qu'il soit permis à un simple profane d'exprimer ce qu'il a ressenti en l'écoutant.

Ce départ du « Kyrie », en un « forte » de tout le chœur nous prend d'emblée, car il exprime bien l'appel pathétique à la pitié du Seigneur. Puis la mélodie devient suppliante et se conclut en un « pianissimo » magnifique.

Quel beau chant à la gloire du Seigneur que le « Gloria » et comme l'auteur a bien su mettre en valeur tout le texte!

Il faut dire que M. Doret savait fort bien ce qu'il faisait en confiant cette messe au Chœur Mixte de la Cathédrale, cette admirable phalange qui nous étonne par sa souplesse et sa sûreté. Pourtant, cette messe est hérissée de difficultés, d'accords dissonants d'un effet inattendu qui doivent surprendre et dérouter les chanteurs. Mais Georges Haenni n'est-il pas un peu magicien pour donner à cette masse imposante de 90 chanteurs, une telle homogénéité? Il arrive à des contrastes surprenants, à des effets de nuances vraiment remarquables parce qu'il sait, avec art, en doser toutes les teintes.

Dans le final du « Gloria », nous avons été vraiment ému! Il y avait un tel accent de sincérité mêlé à tant de douceur qu'il nous semblait entendre quelques anges prosternés en une adoration profonde. Cum sancto Spiritu, avec l'Esprit-Saint... Ah! oui, nous étions loin de cette pauvre terre et de toutes les misères qui l'accablent! Notre esprit et notre cœur, dans un enchantement merveilleux, parcouraient les espaces célestes et, à cette mélodie qui venait de la terre: « in gloria Dei Patris... », n'était-ce pas le chœur des anges qui, d'une douceur infinie répondait: « Amen »!

Comme l'on comprend mieux tout le sens de la prière et avec quelle ferveur renouvelée on suit l'office divin!

N'est-ce pas là, du reste, le vrai sens de la musique: émouvoir pour mieux faire saisir ce qui est beau?

Sanctus, Benedictus, Agnus Dei, la mélodie se fait douce, pénétrante, profonde, elle s'adapte au texte d'une façon admirable et lui donne son véritable sens et sa juste expression.

Et l'on est émerveillé de constater combien M. Doret a saisi le sens intime de ce texte liturgique et comme il a su l'exprimer. Pouvait-il en être autrement, si l'on songe à l'immense talent et à l'exquise sensibilité de ce grand maître!

Toute l'exécution fut remarquable et comme nous avons voulu féliciter M. Haenni du magnifique résultat obtenu, il nous a simplement répondu: « Mes chanteurs sont admirables! » Touchante modestie! Mais ne sentez-vous pas que tout le secret de cette belle réussite réside dans ces quelques mots? En effet, cela prouve que M. Haenni a une grande confiance dans ses chanteurs et que ceux-ci la lui rendent doublement. Oseraient-ils lui faire de la peine! Ajoutons que M. Haenni travaille non seulement avec confiance, mais avec une grande foi. Cette confiance et cette piété il la communique à ses chanteurs, voilà pourquoi ils arrivent à de tels résultats.

Et nous avons vu M. Doret tellement ému que les mots lui restaient à la gorge! Ah! comme il serrait chaleureusement la main de M. Haenni! Scène touchante que celle où le grand Maître qui a atteint au faîte de la gloire exprimait si affectueusement sa reconnaissance à une jeune gloire qui monte!

Relevons aussi le geste délicat de M. Doret qui, bien que sollicité ailleurs, a confié à notre chœur paroissial le soin et l'honneur de cette première audition. C'est non seulement très flatteur pour notre bonne ville de Sion, mais surtout très appréciable, car, on peut bien le dire, cette messe constitue un événement musical qui ne manquera pas d'avoir de grandes répercussions, non seulement en Suisse, mais à l'étranger. C'est aussi tout à l'honneur de notre Canton et c'était bien dans les intentions de M. Doret, car n'a-t-il pas dit que s'il avait tenu à ce que cette première audition ait lieu à la cathédrale de Sion, c'est parce qu'il avait trop d'attaches de reconnaissance et d'amitié envers Georges Haenni et ce beau Valais! (Songeait-il peut-être à la « Servante d'Evolène »?) Il est bon de relever aussi que le chœur final: « Venez, chantez le Seigneur », est également de M. Doret.

Et maintenant qu'il nous soit permis, à notre tour, d'exprimer notre profonde reconnaissance à M. Georges Haenni et à ses chanteurs.

Ajoutons que cette messe fut exécutée en présence de Son Excellence Monseigneur le Dr V. Bieler qui officiait, assisté du Vénérable Chapitre de la Cathédrale. Il était également entouré du corps professoral du grand Séminaire, auquel s'était jointe une délégation d'étudiants du Collège américain. Ces derniers s'étaient chargés de l'exécution des pièces grégoriennes de l'Office.

Dans l'assistance, nous avons remarqué, outre les représentants de l'Etat et de la Municipalité, des personnes venues de Genève, Morges, Lausanne, Vevey, Montreux, Martigny, Sierre, Viège, etc.

Le public apprendra certainement avec plaisir que cette messe sera chantée à nouveau, à la Cathédrale, dimanche prochain 31 crt. De plus, elle sera radiodiffusée ce même dimanche à 21 heures.

A l'issue de la messe, la Municipalité a offert au café du Grand-Pont un apéritif aux diverses personnalités. A cet apéritif, présidé par M. Joseph Kuntschen, assistaient MM de Chastonay, Pitteloud et Anthamatten, conseillers d'Etat; M. de Torrenté, président de la Bourgeoisie et quelques représentants de la Municipalité. Parmi les invités on remarquait MM. Doret, Morax; M. et Mme Georges Haenni; M. et Mme Baud-Bovy, président de la St Suisse des Beaux-Arts; M. et Mme Pierre Grellet, de la « Gazette de Lausanne » ami et défenseur du Valais; M. de Cérenville; M. et Mme H. André-Weith; Mesdames Cérésole, M. de Mandrot; M. van Dorser; M. et Mme Peter, directeur de Publicitas, M. Martin-Achard, M. et Mme Corvey, secrétaire général de la « Gazette de Lausanne », Mlle Bonnard, de l'Agence Télégraphique Suisse; Mlle Lavanchy, violoniste, etc. T.

Acheter est devenu un devoir national

Pâques à Valère

Comme il est de tradition chaque année, à Valère la fête de Pâques s'est déroulée, dimanche avec une grande animation, grâce surtout à un merveilleux soleil printanier. Ce fut un jour de joie et d'allégresse pour les enfants. Une journée de souvenir pour les parents.

Précédés de l'Harmonie municipale, ils s'en sont tous allés là-haut, sur le prélet, faire des rondes en chantant le renouveau.

L'Harmonie, sous la direction de M. Paul Bagaïni, fit entendre quelques morceaux de son grand répertoire, tandis que les maîtresses d'école préparaient tout ce petit monde à la danse.

Petites filles, petits garçons au regard pur avec un sourire de Pâques, dans de frais atours, la main dans la main, tournent, tournent sous l'éclat d'un soleil d'or presque commandé par eux, pour eux.

En bon papa, M. le Conseiller d'Etat Albano Fama suit l'évolution de cette jeunesse avec un visible plaisir.

M. Louis Allet, représente la Municipalité et bientôt, au nom de celle-ci, fera une distribution d'oranges, sans doute bien appréciée de notre gente enfantine.

M. le Président Kuntschen ne manque pas d'apparaître à la fête et d'allier son franc sourire aux ébats joyeux des enfants.

Pâques 1940, au milieu des tourments extérieurs, est restée la Pâques de toujours, la Pâques des enfants sédunois avec sa belle tradition: la fête de Pâques telle que nous l'aimions avant d'avoir vingt ans. g. g.

Nouveaux prêtres

Samedi, à la cathédrale, au cours d'une messe pontificale, S. E. Mgr Bieler a procédé à l'ordination de huit nouveaux prêtres, élèves du Canisianum. Ce sont MM. Allgeier Joseph, diocèse de Louisville; Conces Guillaume, Toletana; Lohberg François, diocèse de Dubuque; Mc Kune Jean, Louisville; Mossing Laurent, Toletana in America; Prader Michel, diocèse de Trente; Tumler Georges, idem; Wagner Eugène, Buffalo.

Malencontreux accident

Vendredi après-midi, le jeune Roger Durrig, jouait avec un char, dans la cour sise devant la maison Bühlmann, à l'avenue de la gare, quand il fut pris à la gorge par le guidon du char qui le coinça contre une automobile en stationnement. L'enfant fut transporté à l'Hôpital régional. Grâce à une prompte intervention médicale, il est hors de danger.

LE TEMPS

Le fœhn et une chute sensible du baromètre, semblent annoncer des pluies prochaines. Ce matin, à Sion, la température était relativement élevée: +9 à 7 h. du matin.

FOOTBALL

Match des vétérans Sion-Montreux

Cette très amusante joute s'est déroulée le jour de Pâques, sur le terrain des Sports à Sion. Elle a été gagnée avec le résultat de 3 à 2 en faveur des Sédunois. Nous reviendons sur ce match dans notre prochain numéro.

Monsieur et Madame DENIS TORRENT, à SION, ont la douleur de faire part du décès de leur petit garçon

Pierre

survenu à l'âge d'un jour.

Avis officiel

COMMUNE DE SION

DISTRIBUTION DES CARTES

Il est rappelé au public la distribution des cartes d'alimentation pour avril. Elle se fera aux dates suivantes:

Mars 26, de 8 à 12 h., les lettres A, B, C, de 13 h. ½ à 17 h. ½: D, E, F, G;
Mars 27, de 8 à 12 h.: les lettres H, I, J, K, L, de 13½ à 17½ h., les lettres M, N, O, P;
Mars 28, de 8 à 12 h.: Q, R, S; de 13 ½ à 17 h.½ T à Z.
Mars 29, toute la journée pour les commerces et établissements qui s'approvisionnent au moyen de coupons pour grandes rations.

Le public est instamment prié de s'en tenir strictement aux dates fixées, ceci afin de s'éviter et d'éviter à l'Administration de nombreux inconvénients.

L'Administration.

†

Madame Marie-Louise **Meizoz-Rappaz,** à Riddes; Monsieur et Madame Maurice **Meizoz-Richard** et leur enfant, à Sierre; Monsieur et Madame Paul **Meizoz-Puippe** et leurs enfants à Vernayaz; Madame et Monsieur Ernest **Wirthner-Meizoz** et leur enfant, à Sion; Mademoiselle **Gabrielle** Meizoz, à Riddes; Monsieur Albert **Meizoz,** à Riddes; Monsieur et Madame Henri **Meizoz-Gaillard** et famille, à Riddes; Monsieur et Madame Marius **Meizoz-Lambiel** et famille à Riddes; Madame et Monsieur Félicien **Gaillard-Meizoz** et famille à Riddes; Madame Veuve Julie **Gay-Meizoz** et famille, à Riddes; Monsieur et Madame Joseph **Meizoz-Coquoz,** et famille, à Sion;

Les enfants, petits-enfants de feu Monsieur Jean-Pierre **Rappaz-Mottet,** à Sierre, Dorénaz, Chambéry, Evionnaz, Sion, St-Maurice et Vernayaz;

Les enfants, petits-enfants de feu Monsieur Maurice **Ribordy-Vouilloz,** à Martigny, Riddes, Aigle et Lausanne;

Madame Veuve Clotilde **Meizoz-Défayes** et famille, à Riddes;

Madame Veuve Louise **Morand-Brun,** à Riddes; les familles **Meizoz, Rappaz, Delaloye, Brun, Ribordy, Défayes** et **Darbellay,** ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

BENJAMIN MEIZOZ

Ancien Chef de gare
Député — Président de Riddes
Président de la Féd. Val. des Sociétés de S. M.

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, décédé après une courte maladie, dans sa 64me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes, le mardi 26 mars 1940, départ du domicile mortuaire à 10 h. 15.

PRIEZ POUR LUI !

Les trains directs partant de Sion à 9 h. 54 et de St-Maurice à 9 h. 16 feront exceptionnellement arrêt en gare de Riddes.

CINEMA LUX

MONTAG 25 und DIENSTAG 26 März
zu ermässigen Preisen

Zauber der Bohême

mit dem berühmtesten Sängerpaar der Gegenwart

Jan Kiepura und **Marta Eggerth**
Musik von Giocomo Puccini

ALBERT DUC - SION
AVENUE DE LA GARE
Anciennement: Rue du Rhône
Marchand - Tailleur
POUR DAMES ET MESSIEURS
COUPE MODERNE
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ
GRAND CHOIX DE DRAPS ANGLAIS
COSTUMES TAILLEUR s. mesure pr. DAMES
Vente de fournitures pour vêtements

Le PRINTEMPS est revenu...

Promeneurs, n'oubliez pas, en venant cueillir la bruyère, de passer au

Restaurant de Balavaud

Casse-croûte — Spécialités valaisannes
Salaisons-maison — Fondue et raclette
Vins de 1er choix

Les fils d'U. Germanier.

On cherche

à louer aux **Mayens de Sion,** chalet ou partie de chalet avec 2 chambres, cuisine. Offres avec prix à Case postale 52265, Sion.

On cherche

porteur de pain. S'adresser Boulangerie Bissbort, Grand-Pont, Sion.

On demande deux bonnes

Effeuilleuses

S'adresser à **P. Augsburger,** à **Lutry** (Vaud).

jeune homme

demandé pr quelque temps par commerce de la place pour courses et travaux faciles de bureau. Faire offres à Case postale No 52171, Sion.

ON DEMANDE

un ouvrier de campagne pour 15 jours, avec ou sans pension. S'adr. chez Emile Perrollaz, Sion.

On cherche dans petit domaine agricole un

GARÇON

de 16-18 ans et une jeune fille ayant quitté l'école. Vie de famille assurée. Gage selon entente. S'adr. à Joseph Marchand, Les Champs-Fallat, **St.-Ursanne** (J. B.)

Imprimerie du Journal et Feuille d'Avis

FOIN

3000 kg. environ à vendre rendu à Sion. Event. on détaillerait à partir de 300 kg. Même adr. à vendre 200 tuteurs en mélèze brut, à 70 ct. pièce en bloc. Offre sous chiffre 558 au bureau du journal.

ON DEMANDE

une jeune fille pour aider au ménage et servir au café.

S'adresser au bureau du journal

Occasion

1 cuisinière électrique, 3 plaques, 1 four et chauffe-plats; 1 cuisinière à gaz, 3 feux, 1 four et chauffe-plats fermé; 1 vélo dame 65 francs. Case postale No 52286 Sion.

A LOUER

appartement de 5 pièces, chambre de bonne, confort. S'adresser à M. Emile Solioz, Planta, Sion.

A LOUER

locaux actuellement occupés par la pharmacie Allet. S'adr. M. Jean de Chastonay, pharmacie, Sierre.

Notre No de tél
2.19.05

Arbres fruitiers et d'ornement

Toujours le plus grand choix en hautes et basses tiges

Plantes d'asperges dans les meilleures variétés: scion et 2 ans. — **Entretien et entreprise de parcs et jardins**

Th. DIRREN & FILS propr.
MARTIGNY Tél. (Vernayaz) No 62 817

Société suisse des Commerçants
MARDI 26 MARS, à 20 h. 30 à l'HOTEL DE LA PAIX
CONFERENCE C.-F. LANDRY
CIVILISATION PAYSANNE
Entrée fr. 1.50. — Membres actifs et passifs: libre.

LOUEZ
ACHETEZ
VENDEZ
grâce aux
petites annonces
de la
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Université de Lausanne

Le **PROGRAMME DES COURS du SEMESTRE D'ÉTÉ 1940** sera envoyé à toute personne qui en fera la demande au Secrétariat. Prix: 80 centimes. Le semestre d'été s'ouvre le 12 avril 1940.

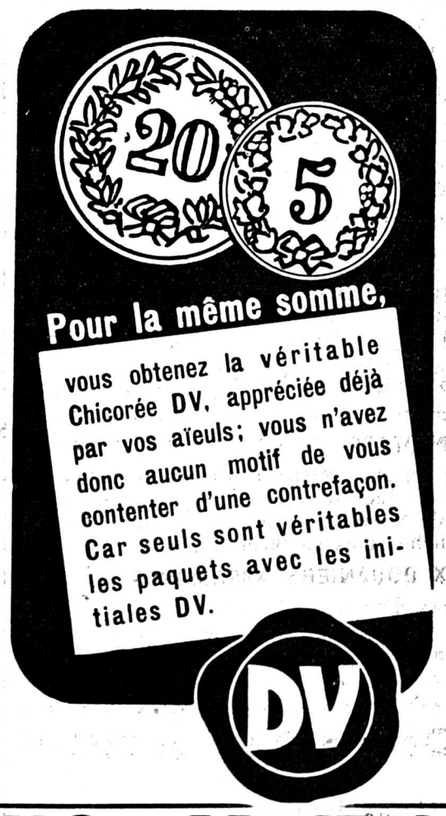

AVIS MILITAIRE

Lors de tirs aux Armes lourdes d'Infanterie de l'E. R. Inf. I/1 1940, le 20 mars passé, dans la région sud des Mayens de Deylong, 2 obus d'exercice Lance-Mine n'ont pas éclaté.

J'attire l'attention des personnes qui les découvriraient qu'il y a danger de mort à les manipuler et qu'elles doivent annoncer l'emplacement de ces obus au Commandant des Ecoles de Recrues d'Infanterie de la 1re Division (Hôtel Bellevue, Sierre, tf. 5.13.22) qui les fera sauter par du personnel qualifié.

Le Commandant d'Ecole :
PERRENOUD, Colonel.

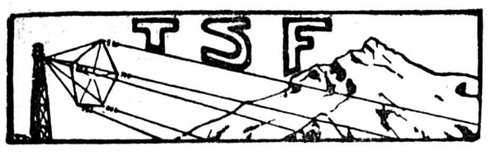

Emissions de Sottens

Mardi 26 mars

7,00 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17 h. Emission commune. 18.00 Quelques pages d'écrivains de chez nous. 18.10 Concert. 18.30 Vies d'atelier. 18.40 Musique française: Maurice Ravel. 18.50 Communications diverses. 18.55 Musique tzigane. 19.00 Voix universitaires. 19.10 Souvenirs du temps passé. 19.20 Jeux de mots. 19.25 Cocktail d'opérettes. 19.50 Informations. 20.00 Echos d'ici et d'ailleurs. 21.35 « Enfances »: Mozart.

Mercredi 27 mars

7,00 Informations. 11.00 Emission commune. Récital de violoncelle et piano. 11.40 Salutation printanière. 11.55 Musique populaire suisse. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Concert. 18.00 Emission pour la jeunesse. 18.50 Communications diverses. 19,00 Musique variée. 19.15 Micro-Magazine. 19,50 Informations. 20.00 « Quatre parmi les Autres ». 20.40 Concert varié par l'Orchestre de la Suisse romande. 21.00 Le Coup de Foudre, 1 acte. 21.15 Suite du concert de l'Orchestre de la Suisse romande. 21.45 Musique de danse. 22.20 Informations.

BIBLIOGRAPHIE

UN NUMERO SPECIAL DE « SIE UND ER »

En ces temps troublés, où tant de publications ont dû cesser de paraître, c'est une véritable surprise que la revue suisse « Sie und Er » fait à ses lectrices en leur présentant, en guise d'œuf de Pâques, un numéro spécial de mode printanière. Elégant, pimpant et juvénile à souhait, ce numéro de 36 pages, abondamment illustrées parle de tout ce qui charme la femme de goût: chapeaux, blouses, robes, ensembles, chaussures, etc. On admirera qu'en dépit des difficultés de l'heure, « Sie und Er » soit parvenue à réunir une documentation aussi complète et surtout d'une telle qualité. Le tout pour 35 cts. seulement et avec des légendes bilingues qui mettent les photos à la portée de toute lectrice suisse. — Ringier & Cie S. A., Zofingue.

« CURIEUX »

Lire dans le numéro du 23 avril: Une institution du président des Etats-Unis: le « Roosevelt Report », et M. Sumner Welles, rentrant d'Europe, va lui-même devoir s'y plier. — La grande pitié des pêcheurs de nos lacs. — Toute l'actualité suisse: « Mir lönd nöd lugg », un film suisse allemand. — M. Carl Ludwig parle à Neuchâtel du plan financier. — Une bibliothèque à Lausanne pour les moins de seize ans. — Une nouvelle inédite: « Rita », par M. de Carlini. — Toute l'actualité internationale illustrée. — La suite du documentaire sur les chars d'assaut. — Et tous les échos, toutes les chroniques de « Curieux ».

« L'ILLUSTRÉ » de PAQUES

Au sommaire de « L'Illustré » du 21 mars (No 12): Pâques 1940 en Palestine occupée par les Australiens et les Néo-Zélandais; le calvaire de la Finlande; création à Genève de l'opérette « L'amour des ailes »; l'aspect actuel de ce que fut l'Exposition nationale de Zurich; les voyages de MM. Sumner Welles, Hitler et Mussolini; les lettres romandes, par Ed. Martinet; gens et paysages du Tessin; la mort de Selma Lagerlöf et de M. Montillet; M. Ernest Béguin placé à la tête du conseil d'administration des C. F. F.; le cross cyclo-pédestre national de Fribourg; la mode au seuil du printemps, etc.

L'ENTERREMENT D'UN SOLDAT FINLANDAIS

Voici une des dernières photographies des scènes quotidiennes de la vie finnoise pendant la guerre contre les Russes: un soldat finlandais tombé sur le champ de bataille a été enterré dans sa ville natale. Les survivants, affligés, lui adressent un dernier adieu devant la tombe ouverte.

Evolution

(suite)

Elue directement par une volonté populaire la plus représentative de l'intérêt général, celle des chefs de famille, l'autorité fédérale ne s'élèverait-elle pas d'une base solide et nationale?

Pourquoi aussi cette capacité omnipotente et cette confiance que l'on ne ménage pas au moindre conseil de délégués d'une société anonyme ne seraient-elles pas accordées à l'autorité fédérale, quand il s'agit de régir la société « Suisse »?!!..

Soyons logiques, appliquons la bonne règle jusqu'au bout, jusqu'aux fins politiques.

Structure politique

Dans un bâtiment toutes les conditions d'habitabilité et de confort ou de rentabilité dépendent de l'architecture c'est-à-dire de l'organisme et de la structure de l'édifice. La qualité de cette structure est la solidité qui fait celle de la durée.

Il en est de même pour la nation.

Ce n'est pas tout d'établir un programme selon lequel l'organisation politique permettrait à un nouveau ménage politico-social de bonnes conditions de vie économique et culturelle, il faut donner à cette nouvelle organisation la base durable garantissant la structure qui soutient de ses éléments puissants tous les organes de l'Etat pour en assurer la pérennité.

Quelle est cette structure dans l'ordre helvétique? L'expérience là aussi et toujours nous l'atteste. Près de six cent cinquante années de confédération, nous enseignent d'une façon lumineuse que cette base doit redevenir chrétienne, que cette structure doit rester fédérative.

Seule héritière historique et spirituelle du Saint-Empire romain de Constantin. 1) la Confédération helvétique, Etat chrétien, se doit de rétablir la religion chrétienne à la base de l'idée fédérale. Là s'éclaire la « Constante » helvétique, condition essentielle de nos possibilités d'existence politique, sociale et économique et de notre puissance nationale.

Inutile de chercher ailleurs ce qui fait notre raison d'être, notre bonheur et notre force, ce qui est propre encore à satisfaire nos besoins de grandeur.

Nos pères au prix de leurs sacrifices, nous ont légué une communauté nationale dont la structure s'avère au monde la plus belle et la meilleure, non seulement pour nous, mais dans les temps futurs pour les peuples qui nous entourent!!

Car en fin de compte, le système fédéraliste est bien loin d'avoir livré tout le bien possible dans les applications nouvelles les plus diverses. Il reste, dans l'évolution contemporaine la clef d'or des problèmes linguistiques culturels et régionaux; il deviendra la clef d'or des problèmes sociaux et des ententes economiques internationales.

Epilogue

Remettons, un jour, au fronton de la Constitution helvétique son acte d'origine: le texte du Pacte de 1291 auquel la Constitution ne servirait que d'annexe en quélques articles fondamentaux.

Plutôt que de changer la Constitution actuelle, il serait préférable d'apporter les réformes préconisées par voie d'initiatives populaires. Parce que, en premier lieu, il est humainement difficile de demander aux élus du suffrage universel la transcendance désirable et l'état d'esprit nécessaire pour susciter des transformations aussi radicales et créer des réformes si contraires à leur raison de siéger et à leurs habitudes conformistes!! Ensuite, parce que, il serait logique et avantageux d'établir une constitution définitive (si tant est que la chose soit utile) après avoir laissé aux réformes un certain temps d'épreuve.

Nous résumerons les réformes fédérales proposées dans une formule lapidaire: « Les conseils dans les cantons, l'action dans la Confédération ».

Voici pour conclure une formule de structure étative helvétique.

(à suivre)

1) Die Schweiz, ein christlicher Staat. Tino Kaiser, Bul. de la N.S.H. No 3, 1939.

Restreindre la publicité, c'est surtout actuellement, le commencement de la défaite.

Chronique théâtrale

LA FOIRE AU MARIAGE

Notre confrère et ami, André Marcel, nous remet cette petite comédie qui fut jouée au Casino municipal de Montbenon, à Lausanne, par la Société d'Art dramatique « La Muse », le 12 avril 1939, elle vient d'être publiée par le « Mois théâtral », supplément de la Patrie Suisse et organe officiel de la Fédération suisse romande des Sociétés théâtrales d'amateurs.

Chacun connaît le talent de M. André Marcel en sa qualité de journaliste, et surtout de polémiste, parfois même beaucoup trop mordant... Mais celui qu'on connaît moins, c'est l'André Marcel auteur comique.

« La Foire au Mariage » est une comédie très fine: Deux époux ne s'entendent pas et se mettent à diriger une agence matrimoniale. La pièce remporta un succès très franc. M. Maurice Zermatten, qui assistait à la représentation, en fit ici même, l'an passé, un compte-rendu fort élogieux. « André Marcel, disait-il, a toutes les qualités de l'homme de théâtre. Il les possède même à un rare degré, cet esprit surtout, qui entraîne le rire. Mais au fond de son ironie, il y a toujours une certaine tendresse mêlée de tristesse, car la sottise et la méchanceté de l'humanité froissent ses sentiments intimes ».

Cette pièce, dit un autre critique dans la « Feuille d'Avis de Lausanne », est bien construite et très amusante ».

Quant à nous personnellement, en lisant cette comédie nous songions malgré nous à l'ami plein de coeur qu'est André Marcel, à celui qui cherche modestement à toujours cacher ses émotions pour ne laisser paraître que le polémiste.

Merci à lui de nous avoir offert l'occasion de retrouver dans cette pièce ce que nous aimons le mieux en lui, le dégoût qu'il éprouve en face de tant de misères humaines où l'égoïsme et les sentiments bas règnent souvent en maîtres.

A. Gh.

ECHOS

Les dix commandements de la parfaite soldate anglaise

Incessamment toute une armée de jeunes femmes de 21 à 40 ans appartenant à l'Auxiliary Territorial Service, par abréviation A. T. S., s'embarquera dans un port quelque part en Angleterre à destination d'un secteur du front « somewhere in France ». Elles rendront mille et un services aux soldats en campagne. C'est ainsi qu'elles conduiront des automobiles, des camions poids lourds, des voitures d'ambulance. Elle feront fonction de secrétaires et de dactylographes dans les services d'Etat-Major. Il va sans dire aussi que bon nombre d'entre elles rempliront les fonctions de cordon bleu, car une cuisinière médiocre vaut souvent mieux au régiment qu'un homme de troupe qui a été bombardé d'emblée « cuistot de compagnie ».

La consigne est sévère en temps de guerre, aussi les autorités militaires ont-elles composé les dix commandements suivants à l'usage des dames auxiliaires du British Expeditionary Force, (B.E.F.) l'armée d'expédition britannique. Les voici:

1. Il ne vous sera pas défendu de vous fiancer au cours de votre séjour en France. Vous pourrez vous marier quand bon vous semblera, mais si votre mari est un militaire anglais, vous démissionnerez et vous retournerez « at home ».

2. Défense de vous montrer en public avec un officier du corps expéditionnaire.

3. Les dames-officiers du A.T.S. n'ont pas le droit de se montrer en public avec des sous-officiers ou hommes de troupes.

4. Cette défense est de rigueur, même lorsqu'il s'agit d'un proche parent.

5. Toutefois ils peuvent se rencontrer au restaurant pour y prendre leurs repas ensemble. A l'issue du repas, chacun doit sortir séparément.

6. Les officiers de la B.E.F. ont le droit de recevoir les dames-officiers de l'A.T.S. à leur mess et inversement.

7. Les dames appartenant à l'A.T.S. n'ont pas le droit de servir d'étoffes d'une autre couleur que celle qui est réglementairement prescrite.

8. Il est permis aux dames de se maquiller avec discrétion.

9. La première dame de l'A.T.S. mettant pied sur le sol français, sera adjointe à la Commandante Miss Fuller-Mailland, en qualité de secrétaire.

10. L'A.T.S. forme une unité indépendante. Elle a les mêmes droits et les mêmes devoirs que le Corps Expéditionnaire britannique.

Certains milieux n'y croient pas encore et pensent bien plutôt que villes et villages ne se trouvant pas dans la zone du front n'ont pas grand'chose à craindre de la guerre, si celle-ci devait atteindre notre pays. Ces illusions sont de nature à nous causer de grands dommages et des pertes inutiles de sang et de vies.

Et pourtant, dans la guerre moderne, où l'arme de l'air joue un rôle de premier plan, l'arrière est menacé tout autant que le front. Bien plus, l'arrière constitue même le point le plus sensible, celui que l'ennemi cherchera donc à atteindre. A l'arrière se déroule en effet la production et de l'arrière part le ravitaillement de l'armée. L'arrière constitue donc un but militaire vital pour un ennemi sans scrupules; il voudra en réduire le moral, en désorganiser le travail et en détruire les richesses, sans égard aux vies innocentes qui pourraient se trouver exposées sans défense dans son rayon d'action. Ce n'est donc pas seulement sur le front qu'il faudra tenir, la victoire ou la défaite se décideront aussi à l'arrière.

L'arrière n'a-t-il pas le devoir, dans ces conditions, de prendre à temps toutes les mesures nécessaires à sa protection?

Parmi ces mesures il faut inscrire en première ligne la construction d'abris contre les bombardements aériens.

Il est temps de comprendre tout le sens et toute la portée de l'appel pressant du Général **et de** mettre à profit ses conseils. C'est le dernier moment notamment de nous préoccuper d'aménager des abris de fortune. Nous avons encore à disposition dans ce but des ouvriers et du matériel. Il se pourrait qu'un jour il n'en soit plus de même et alors nous risquerions de payer terriblement notre négligence.

C'est donc maintenant et sans plus de retard qu'il nous faut penser à notre protection en construisant des abris.

UNE ORDONNANCE FEDERALE POUR ASSURER LA PRODUCTION AGRICOLE

Le département fédéral de l'économie publique a rendu, samedi, une ordonnance organisant l'affectation de la main-d'oeuvre en vue d'assurer la production agricole; cette ordonnance entre immédiatement en vigueur. Il est en effet important que les cantons et les communes prennent à temps les mesures propres à assurer à l'agriculture la main-d'oeuvre et les moyens de traction nécessaires aux cultures et aux récoltes. A cet effet, on devra désigner dans chaque canton, au sein de l'Office central d'affectation de la main-d'oeuvre, un service spécialement chargé de l'application de ces mesures.

Il sera fait appel avant tout à la main-d'oeuvre disponible par les moyens de recrutement habituels. On n'aura recours au service obligatoire du travail que lorsque toutes les autres ressources en main-d'oeuvre auront été épuisées. L'ordonnance précise les conditions dans lesquelles cette disposition est applicable.

L'exécution de cette ordonnance est confiée à l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, en ce qui concerne l'affectation de la main-d'oeuvre, et à l'Office de guerre pour l'alimentation, en ce qui concerne les moyens de traction dont dispose l'agriculture.

Traduit de l'anglais par THÉO VARLET

Feuilleton No 57

La cocarde ROUGE

STANLEY J. WEYMANN

— C'est ce que je ne crois pas, fis-je. Vous n'êtes pas Alibon de Montauban. Vous êtes plutôt Froment de Nîmes, Monsieur.

Une plaque de neige rosée par le soleil couchant s'étalait derrière lui et l'irradiation m'empêchait de distinguer ses traits: je ne pus voir comment il prit la chose. D'ailleurs il ne me répondit pas tout de suite et quand il s'y décida, ce fut d'une voix calme, où je crus sentir plus de vanité que d'irritation.

— Eh bien! monsieur, fit-il, et à supposer que je le sois? Qu'en résulterait-il?

— Si vous l'êtes, répliquai-je d'un ton ferme, et soutenant son regard, je refuse de voyager avec vous.

— Et par conséquent, reprit-il, madame, à qui appartient cette voiture, n'a pas le droit de voyager avec moi?

— Non, puisqu'elle ne peut voyager sans moi, lui répliquai-je du tac au tac.

Il fronça les sourcils, mais tout aussitôt il ricana:

— Et pourquoi cela? Ne suis-je pas digne de tenir compagnie à votre excellence?

— Il n'est pas question de dignité, ripostai-je carrément, mais de passeport, monsieur. Si vous voulez le savoir, je ne voyage pas avec vous parce que je tiens mon brevet du présent gouvernement, contre lequel vous travaillez, je pense. J'ai menti pour Mme de Saint-Alais et sa fille. C'était une femme, et je lui devais protection. Mais je ne veux pas mentir pour vous, ni vous servir d'égide. Est-ce assez clair, monsieur?

— Tout à fait, répondit-il avec calme. Néanmoins, c'est le roi que je sers. Et vous, qui servez-vous?

Je restai muet.

— De qui est ce brevet, monsieur, qui redoute la contamination?

Je regimbai sous l'ironie, mais gardai le silence.

— Allons, monsieur le vicomte, reprit-il avec franchise, et sur un autre ton. Revenez à vous, je vous en prie. Je suis Froment, vous l'avez deviné. Je suis de plus un fugitif, et si l'on venait à savoir mon nom, à Villerargues, dans une lieue d'ici, je serais pendu aussitôt. Et à Ganges de même. Je suis donc à votre merci, et je vous demande de me protéger. Faites-moi passer à Sumène et à Ganges comme étant de votre société; au delà, conclut-il avec un sourire et un geste plein d'une fière suffisance, je puis me débrouiller tout seul.

Ce qui m'étonne, ce n'est pas d'avoir balancé, mais bien d'avoir tenu bon. La modestie de sa requête, la gravité d'un refus, en dépit de ma résolution prise une demi-minute plus tôt, me jetèrent dans une pénible indécision. Le visage me brûlait, sous le regard de la marquise qui me dévorait des yeux; le silence se prolongeait; il me fallait répondre... Un peu plus ,je cédais. Mais, tout en me contorsionnant fébrilement sur mes coussins pour éviter le regard de la marquise, ma main effleura l'enveloppe qui recélait le brevet, et ce contact produisit en moi un revirement.. L'affaire m'apparut sous un jour primitif, et, à tort ou à raison, je m'insurgeai contre ce que j'allais faire.

— Non! m'écriai-je avec irritation. Je refuse! je refuse!

— Vous êtes un lâche! s'écria Mme de Saint-Alais, dans un emportement soudain.

Et elle bondit, prête à me souffleter, puis se rassit, frémissante.

— Un lâche? c'est possible, dis-je. Mais je refuse.

— Pourquoi? pourquoi? pourquoi? cria-t-elle.

— Parce que je suis porteur de ce brevet: l'employer à protéger M. Froment serait un acte que M. Froment lui-même refuserait de commettre. Voilà tout.

Il haussa les épaules, et garda un silence magnanime. Mais elle entra un furie.

— Espèce de don Quichotte! s'écria-t-elle. Oh! vous êtes insupportable! Mais vous me le paierez. Ah! certes oui, monsieur, vous me le paierez!

— Non, madame, ces menaces sont inutiles. Car si je voulais, je ne le pourrais pas. Vous oubliez que M. de Géol nous suit à moins d'une lieue, qu'il va à Nîmes: nous pouvons le voir apparaître d'une minute à l'autre. En tout cas, il ne peut manquer de descendre au même gîte que nous, ce soir. S'il découvre que ma famille naissante s'est accrue d'un frère, je doute qu'il prenne la chose en plaisanterie.

Mais ces paroles, dont elle vit certainement la justesse, ne l'émurent en aucune façon.

— Oh! vous êtes insupportable! s'écria-t-elle de nouveau.

Et s'adressant à Froment:

— Laissez-moi descendre, monsieur! Laissez-moi descendre!

Sans que je m'y opposasse, il lui ouvrit la portière, et tous deux, s'éloignant de quelques pas, se mirent à causer avec volubilité.

Je les suivis du regard; et en le voyant à cette heure séparément, pour ainsi dire, et isolé dans ce lugubre paysage, voyant en lui un homme seul et en danger, je fus pris de compassion. Un moment de plus, et je revenais peut-être sur ma décision; mais un doigt se posa sur ma manche, je sursautai, et me retournant vis Denise qui avançait vers moi un visage inquiet.

— Monsieur, chuchota-t-elle en hâte.

Elle ne put continuer, car je saisis sa main et la pressai avidement sur mes lèvres.

— Non, monsieur, non, pas cela, murmura-t-elle (et elle retira sa main, tout en devenant cramoisie, mais sans détourner du mien son regard loyal). Pas maintenant. Je dois vous parler, vous prévenir, vous dire...

— Et moi, mademoiselle, m'écriai-je sur le même ton assourdi, je veux vous bénir, vous remercier...

— Je dois vous prier de prendre garde à vous, appuya-t-elle, en hochant la tête avec vivacité pour m'imposer silence. Faites attention! On va vous tendre un piège! Ma mère ne voudrait pas vous nuire, bien qu'elle soit en colère; mais cet homme est aux abois, et l'heure est dangereuse. Prenez donc garde, monsieur...

— N'ayez pas peur, répondis-je.

— Oh! si fait, j'ai peur, reprit-elle.

Mais la manière dont elle dit cela, en me regardant puis détournant les yeux comme un oiseau effarouché, me combla de joie; et, bien que la marquise revînt à ce moment, et que nous n'échangeâmes plus un mot ni même un regard, et fûmes forcés de nous rejeter dans nos coins et de simuler l'indifférence, cette joie fut si forte que je me sentis un autre homme. J'en laissai peut-être voir quelque chose, car la marquise, en arrivant à la portière, me lança un regard de soupçon et presque de haine, qu'elle reporta ensuite sur sa fille. Néanmoins les seules paroles prononcées le furent par Froment qui s'approcha de la portière et la referma, quand elle fut montée. Il me tira son chapeau.

— Monsieur le vicomte, dit-il, avec un peu d'amertume, si un chien venait à ma porte comme je suis venu à vous aujourd'hui, je le laisserais entrer.

— Vous feriez comme moi, répliquai-je.

— Non, dit-il avec conviction. Je le laisserais entrer. Néanmoins, si nous nous revoyons à Nîmes, j'espère bien vous convertir.

— A quoi? demandai-je froidement.

(à suivre)

Avis à nos abonnés

REMBOURS D'ABONNEMENT

Nous avisons les intéressés que les cartes de rembours ont été mises en circulation par la poste. Comme elles ne sont présentées qu'une seule fois, nous prions nos abonnés de leur réserver bon accueil.

ACHETEZ VOS BILLETS DE

la Loterie Romande

AU BUREAU DU JOURNAL

SION, AVENUE DE LA GARE

Chèques postaux IIc 1800